

Budget rectificatif 2020 n°2

Note de l'ordonnateur

Conseil d'administration du
1 décembre 2020

Contexte et vision générale

Le second budget rectificatif de l'année 2020 a pour objet de mettre à jour les dépenses de masse salariale, de prendre en compte les surcoûts covid en fonctionnement et d'ajuster les recettes compte tenu principalement de la notification intermédiaire de SCSP et de l'activité du laboratoire de virologie. Ces actualisations ont un impact sur le solde budgétaire de l'établissement.

Par ailleurs, en matière comptable et de présentation des documents budgétaires, des évolutions notables sont réalisées. Une meilleure prise en compte des écritures d'inventaire et notamment des impacts de la dernière levée de réserve sur les comptes permettent d'affiner l'atterrissage. De plus, en lien avec la circulaire 2021 relative à la gestion budgétaire et comptable publiques des opérateurs de l'Etat, la présentation de la note est revue afin de commenter chaque tableau réglementaire et les tableaux 9 et 10 sont enrichis d'opérations annuelles à fort impact financier.

Aux termes de la prise en compte de ces éléments, le résultat de l'établissement s'établit à 649k€ et le prélèvement du FDR à 8 862k€ contre respectivement 106k€ et 8 755k€ au BR1.



La note de l'ordonnateur est un document stratégique qui fait le lien entre les activités de l'université, leur traduction budgétaire et leur soutenabilité.

Conformément à la circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable publique les opérateurs et organismes de l'Etat 2021, elle s'organise de la manière suivante :

1. Autorisations budgétaires limitatives
 - 1.1 Tableau des autorisations d'emplois
 - 1.2 Tableau des autorisations budgétaires
 - 1.3 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

2. Equilibre financier
 - 2.1 Tableau d'équilibre financier
 - 2.2 Tableau des opérations pour compte de tiers

3. Analyse de la soutenabilité
 - 3.1 Tableau de situation patrimoniale
 - 3.2 Plan de Trésorerie
 - 3.3 Tableau des opérations liées aux recettes fléchées
 - 3.4 Tableau des opérations pluriannuelles
 - 3.5 Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Pour garantir une meilleure lisibilité de la présente note, les tableaux présentés correspondent à des synthèses ou à des extraits des tableaux réglementaires. L'ensemble des documents budgétaires est présenté en annexe.



1. Autorisations budgétaires limitatives

1.1. Tableau des autorisations d'emplois

Le plafond total de l'établissement porte sur l'ensemble des emplois rémunérés par l'URCA qu'ils soient délégués par l'Etat ou financés sur ressources propres.

Les emplois délégués sont limités par un plafond maximal notifié par l'Etat à 2 259 équivalent temps plein travaillé (ETPT).

Le plafond d'emplois proposé pour l'URCA est de 2 360 ETPT soit une stabilité entre le BI2020 et le BR2 2020, se décomposant ainsi :

- Emplois délégués par l'Etat : 1 976 ETPT.
- Emplois sur ressources propres : 384 ETPT.

Cette prévision tient compte de :

- La campagne d'emploi 2020 pour laquelle les agents enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS catégorie B et C ont pris leurs fonctions en septembre 2020.
- Des campagnes de recrutements d'enseignants contractuels ayant également pris leurs fonctions au cours du dernier trimestre 2020.
- La campagne doctorale, y compris les prolongations de contrats liés à la crise sanitaire.
- Les campagnes de renouvellement hospitalo-universitaires.
- Les prévisions de recrutements liés à des remplacements d'agents.

1.2. Tableau des autorisations budgétaires

Tableau A : Evolution des autorisations d'engagement par enveloppe budgétaire

AE	BI 2020	BR1 2020	BR2	Variation BR2 2020 /BR1 2020	
				montant	pourcentage
Personnel	164 479 592	164 479 592	167 353 847	2 874 255	1,75%
Fonctionnement et intervention	31 086 683	30 839 883	28 943 154	- 1 896 729	-6,15%
Investissement	14 195 783	19 482 676	18 502 025	- 980 651	-5,03%
TOTAL	209 762 058	214 802 151	214 799 026	- 3 125	0,00%

Enveloppe de dépenses de personnel :

Les crédits de masse salariale (MS) sont ouverts à hauteur de 167 353 K€, en augmentation de 2 874K€ (+1,75%) par rapport au BI 2020.

L'enveloppe prévue en BR2 2020 tient compte des éléments connus courant 2020, notamment le GVT constaté sur 2020 (différence de près de 1000k€ entre le GVT estimé au BI 2020 sur la base du GVT en 2018 et le GVT constaté fin 2020), des effets de la campagne d'emploi 2020 (676k€ chargé), des effets du PPCR dont la partie impactant les personnels



hospitalo-universitaires avec 3 années de rétroactivité (156k€ chargé), des impacts de la crise sanitaire(532k€ chargé incluant les prolongations des doctorants, les rémunérations et indemnités liées à l'activité du laboratoire COVID, les médiateurs étudiants, le recrutement d'ingénieurs pédagogiques) (), et les paiements des heures complémentaires en hausse par rapport à 2019 (+555 k€ chargé).

Enveloppe de dépenses de fonctionnement :

L'enveloppe de fonctionnement diminue de 1 897k€ (-6,15%) par rapport au BR1 2020 pour atteindre un montant total de 28 943k€.

Le BR de fin d'exercice permet, pour partie, d'affecter les taux d'exécution constatés à fin septembre et de faire une estimation sur leur évolution d'ici la fin de l'année pour obtenir une projection affinée de l'atterrissage budgétaire.

Pour l'essentiel, les évolutions du fonctionnement portent sur les points ci-dessous détaillés.

Pour l'exercice 2020, l'exécution budgétaire a fortement été impactée par la crise sanitaire. D'une part, des dépenses de fonctionnement liées à la crise covid ont été réalisées pour 1 404k€. Les principaux postes sont les suivants : achat de masques (545k€), bornes pour gel hydroalcoolique et produits d'hygiène (544k€) et renforcement de la sécurité (222k€).

Par ailleurs, en lien avec la mise en place d'une prestation d'analyse des tests covid au sein du laboratoire de virologie de l'université, des consommables divers (réactifs notamment) ont été acquis pour 694k€.

A l'inverse, des économies ont été réalisées permettant de diminuer l'enveloppe de 3 398k€. Sont particulièrement concernées les missions inexistantes pendant le confinement et restreintes pour la fin d'année mais aussi l'annulation d'événements (Foire de Châlons, Culture en fête, ...) et les baisses sur les dépenses courantes (fluides, reprographie, frais de réception, frais postaux).

De plus, des engagements sur contrats de recherche sont reportés à 2021 pour 631k€. De la même manière, le projet fléché PIA AILES est pour partie reportée en 2021 dont 27k€ sur l'enveloppe de fonctionnement.

Enfin, le CFA doit augmenter son fonctionnement de 61k€ à la suite de son changement de modèle économique.

Enveloppe de dépenses d'investissement :

L'enveloppe d'investissement diminue de 981k€ (-5,03%) par rapport au BR1 2020 pour atteindre un montant total de 18 502k€.

Les surcoûts covid avaient été pris en compte dans le BR1, le BR2 permet donc d'ajuster les enveloppes en fonction de l'avancement des projets.



Des dépenses d'investissement ont été reportées à 2021 pour 675k€ pour la rénovation des ascenseurs de l'IUT de Troyes, le projet Région de l'IUT de Reims et une partie du mobilier du bâtiment PYXIS.

Par ailleurs, l'IUT de Reims annule aussi des opérations en dépenses comme en recettes pour 305k€.

Les crédits de paiements

Tableau B : Evolution des crédits de paiement par enveloppe budgétaire

CP	BI 2020	BR1 2020	BR2	Variation BR2 2020 /BR1 2020	
				montant	pourcentage
Personnel	164 479 592	164 479 592	167 353 847	2 874 255	1,75%
Fonctionnement et intervention	30 970 637	30 859 154	28 962 425	-1 896 729	-6,15%
Investissement	16 813 987	20 294 880	19 029 729	-1 265 151	-6,23%
TOTAL	212 264 216	215 633 626	215 346 001	-287 625	-0,13%

L'écart entre les crédits de paiement et les autorisations de d'engagement de 285k€ permet de prendre en compte le décalage de paiement de 259k€ du bâtiment PYXIS et de 25k€ de divers marchés.

1.3. Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

Dépenses par mission

Tableau C : Répartition des dépenses par mission et par masse

Budget	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	82 801 219	82 801 219	7 989 555	8 124 872	4 876 164	4 876 164	95 666 938	95 802 256
Recherche	52 493 053	52 493 053	3 957 525	3 957 525	5 446 035	5 446 035	61 896 612	61 896 612
Pilotage et support	30 609 048	30 609 048	15 012 969	14 896 923	8 071 126	8 598 830	53 693 143	54 104 801
Étudiants	1 450 527	1 450 527	1 983 105	1 983 105	108 700	108 700	3 542 332	3 542 332
Total	167 353 847	167 353 847	28 943 154	28 962 425	18 502 025	19 029 729	214 799 026	215 346 001

L'enveloppe de la formation s'établit au total en AE à 95 667k€ soit une augmentation de 877k€ par rapport au BR1. Cette évolution est intégralement portée par le poste masse salariale qui progresse de 2,22%. A l'inverse, le glissement de la réalisation des projets en investissement compte tenu de la pandémie conduit à une diminution de 15,74% répartie sur de nombreuses lignes.

L'enveloppe de la Recherche s'établit au total 61 897k€ soit une augmentation de 114k€ par rapport au BR1. La masse salariale progresse de 1,65% alors que le fonctionnement diminue de 15,69%. Il s'agit pour l'essentiel de glissement de la réalisation de projets sur 2021 compte tenu de la crise sanitaire, 55 programmes fléchés sont ainsi concernés pour 616k€ et 15k€ de redevances. Par ailleurs, en raison de la baisse d'activité constatée une réduction de l'enveloppe « soutien de l'établissement » est opéré pour 75k€. Enfin, des reports sont mis en place au titre des IUF pour 30k€.



L'enveloppe du pilotage et support s'établit à 53 693k€ en AE soit une baisse de 994k€ par rapport au BR1. L'évolution la plus significative est celle du fonctionnement qui diminue de 7,10% les coûts covid étant contrebalancés par les sous exécutions budgétaires.

Tableau D : Evolution des recettes

	BI 2020	BR1 2020	BR2	Variation BR2 2020 /BR1 2020	
				montant	pourcentage
SCSP	173 438 736	173 198 736	172 907 825	- 290 911	-0,17%
Recettes propres globalisées	20 798 706	20 312 399	21 130 014	817 615	4,03%
Recettes propres fléchées (hors recettes gagées)	13 036 602	16 059 333	16 059 333	0	0,00%
TOTAL hors recettes gagées	212 013 984	209 570 468	210 097 172	526 705	0,25%

Tout comme en dépenses, les recettes sont actualisées d'après le réalisé à fin septembre pour un total de 210 097k€ soit une hausse de 527k€.

Recettes par fonds

Tableau E : Evolution des recettes par fonds entre le BR2 et le BR1

FONDS	BR1 2020			BR2 2020			Ecart BR1/BR2
	RPG	RPF	Total	RPG	RPF	Total	
Subvention pour charges de service public	173 438 736	-	173 438 736	172 907 825	-	172 907 825	- 530 911
Droits d'inscription	3 891 098	-	3 891 098	3 799 424	-	3 799 424	- 91 674
Formation continue, diplômes propres et VAE	5 274 273	-	5 274 273	5 308 223	-	5 308 223	33 950
Taxe d'apprentissage	581 013	-	581 013	794 788	-	794 788	213 775
Contrats et prestations de recherche hors ANR	70 000	1 183 997	1 253 997	70 000	1 183 997	1 253 997	-
Valorisation	124 888	40 000	164 888	124 888	40 000	164 888	-
ANR investissements d'avenir	-	112 326	112 326	-	112 326	112 326	-
ANR hors investissements d'avenir	-	745 484	745 484	-	745 484	745 484	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	1 603 845	4 337 981	5 941 826	1 173 395	4 337 981	5 511 376	- 430 449
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	87 992	3 091 013	3 179 005	46 180	3 091 013	3 137 193	- 41 812
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	1 642 569	6 253 811	7 896 381	1 253 553	6 253 811	7 507 365	- 389 016
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	370 350	238 456	608 806	370 000	238 456	608 456	- 350
Autres recettes	6 426 372	56 265	6 482 637	8 189 564	56 265	8 245 829	1 763 192
TOTAL RECETTES	193 511 135	16 059 333	209 570 468	194 037 839	16 059 333	210 097 172	526 705

La SCSP a été réévaluée à 172 908k€ soit une baisse de 531k€ par rapport au BR1.

Cette évolution recouvre, d'une part, une augmentation de 69k€ au titre des primes COVID et, d'autre part, une diminution de 600k€ à la suite de l'analyse de la notification intermédiaire et du soclage des crédits de la Loi ORE qui n'apparaissait pas clairement dans la notification initiale.

Le fait majeur en termes de recette est l'activité de l'URCA dans l'analyse des test COVID des laboratoires BIOXA et UNILABS qui génère une recette complémentaire évaluée à 1 888k€ sur l'année 2020. Cette dernière est classée en autres recettes.

Par ailleurs, les encaissements de la taxe d'apprentissage sont achevés ce qui permet d'ajuster le budget à 795k€ soit une augmentation de 214k€ par rapport au BR1.

A l'inverse, une baisse d'activité, principalement liée à la crise sanitaire, est constatée pour des droits d'inscriptions (IUTL), les subventions dont certaines sont décalées sur 2021 et les



autres recettes (journées thématiques de l'IVV, conventions avec des partenaires privés, ...) pour un total de -1 044k€.

2. Equilibre financier

2.1. Tableau d'équilibre financier

Tableau F : Tableau des équilibres budgétaires

Besoins (utilisation des financements)					Financements (couverture des besoins)				
	Réalisé 2019	BI 2020	BR1 2020	BR2 2020	BR2 2020	BR1 2020	BI 2020	Réalisé 2019	
Solde budgétaire (déficit) *		250 232	6 063 158	5 248 829				6 532 525	Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget principal		468 909	6 376 745	5 557 388				5 880 848	dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC								278 094	dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire CFA	32 375	-			47 885	52 910			dont solde budgétaire CFA
dont solde budgétaire Fondation					260 675	260 677	218 677	407 939	dont solde budgétaire Fondation
dont solde budgétaire Réseaux des établissements	1 981								dont solde budgétaire Réseaux des établissements
Remboursements d'emprunts								3 330	Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 985 991	1 616 156	1 616 156	2 143 503	1 401 747	1 048 245	1 048 245	4 348 960	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	443 136							253 261	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 429 126	1 866 388	7 679 314	7 392 332	1 401 747	1 048 245	1 048 245	11 138 076	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation abondement de trésorerie	8 708 950				5 990 585	6 631 069	818 143		Variation Prélèvement de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	3 147 213	-		2 282 688		- 1 541 553	- 3 832 579		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	5 561 737				8 273 273	8 172 622	4 650 721		dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	11 138 076	1 866 388	7 679 314	7 392 332	7 392 332	7 679 314	1 048 245	11 138 076	TOTAL DES FINANCEMENTS

Il retrace à la fois les opérations budgétaires et non budgétaires impactant la trésorerie de l'établissement et fait apparaître une variation négative de 5 991k€ au titre de l'exercice 2020. Ce solde déficitaire présente une légère amélioration par rapport au BR1 compte tenu de l'augmentation du solde budgétaire de 814k€ et malgré les fluctuations des opérations pour compte de tiers pour -174k€.

ZOOM CFA

La masse salariale du CFA a été diminuée (prise de poste du directeur en cours d'année et non en début d'année) permettant ainsi d'absorber pour partie la hausse de son fonctionnement. Son solde budgétaire reste positif mais il est en diminution de 6k€.

ZOOM RESEAU

Le Réseau ESR diminue son fonctionnement de 40k€ au titre de l'annulation de la Foire de Châlons et il transfère aussi 9k€ de fonctionnement vers de la masse salariale pour le projet visant à rendre les transistors organiques fiables.



2.2. Tableau des opérations pour compte de tiers

Les encaissements de TVA ont été diminués de 383k€ pour atteindre 300k€ et les décaissements des opérations de mobilité internationale ont été revue à la baisse pour 209k€. Ainsi la trésorerie est impactée négativement à hauteur de 174k€.

Par ailleurs, le PIA AILES commençant en 2020 et s'achevant en 2029 a été intégré pour 737k€. En effet, l'ensemble de la subvention est perçue par l'URCA mais reversée pour une grande majorité à ses partenaires en vertu de conventions qui les lient (Université de Lorraine, UTT, rectorat de l'académie de Reims et de l'académie de Nancy-Metz).

3. Analyse de la soutenabilité

3.1. Tableau de situation patrimoniale

Tableau G : Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2019	BR1 2020	BR2 2020	Ecart BR2 2020 / BR1 2020	PRODUITS	Réalisé 2019	BR1 2020	BR2 2020	Ecart BR2 2020 / BR1 2020
Personnel	162 987 971	163 979 592	166 853 847	2 874 255	Subventions de l'Etat	173 026 162	173 438 736	172 687 825	- 750 911
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	48 676 571	49 960 650	50 437 101	476 451	Fiscalité affectée	4 706 330	1 557 109	1 557 109	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	37 578 032	42 494 849	41 030 818	- 1 464 031	Autres subventions	9 671 567	9 399 595	9 399 595	-
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	19 805 519	22 185 426	24 889 059	2 703 633
TOTAL DES CHARGES (1)	200 566 003	206 474 441	207 884 665	1 410 224	TOTAL DES PRODUITS (2)	207 209 578	206 580 866	208 533 588	1 952 722
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	6 643 575	106 425	648 923		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)				
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	207 209 578	206 580 866	208 533 588		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	207 209 578	206 580 866	208 533 588	

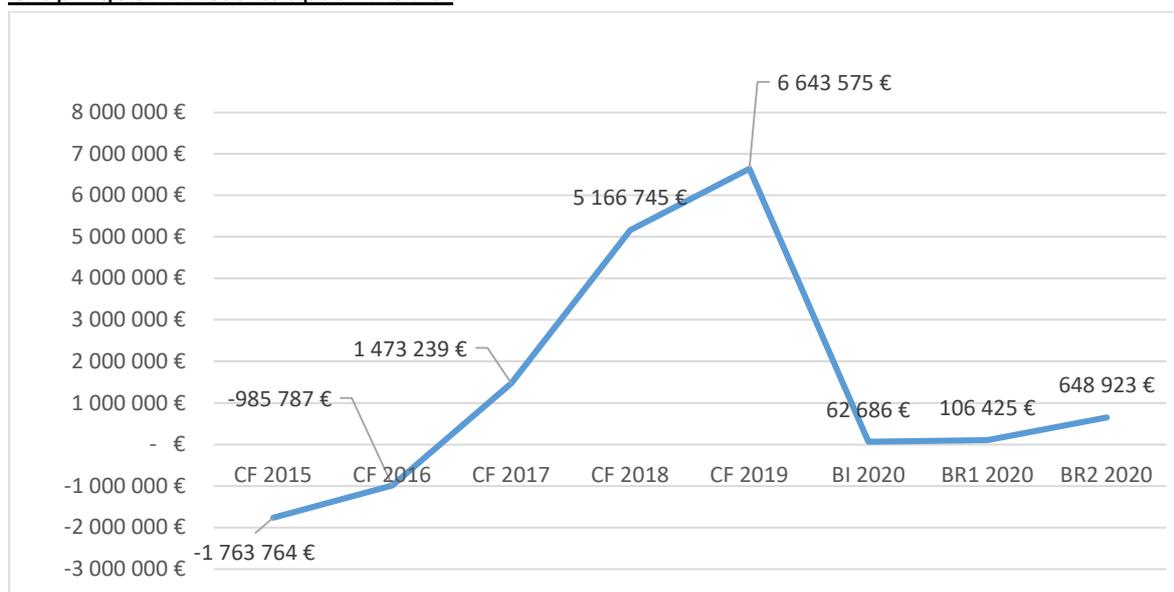
Dans un souci de meilleure prévision budgétaire, les opérations d'inventaire ont été intégrées autant que possible dans ce budget rectificatif de fin d'année. En effet, lors des BR précédents les dotations et reprises étaient actualisées d'après le dernier compte financier. Désormais, elles sont également calculées d'après les dépenses d'investissement prévues sur l'exercice. Compte tenu de la levée de réserve portant sur le rattachement des subventions aux investissements qu'elles financent, cette mise à jour permet un gain résultat de 1 302k€.

Par ailleurs, pour la première fois les provisions ont été intégrées pour un total de 506k€ au titre du CET, des risques juridiques et des dépréciations pour clients douteux.

Enfin, des annulations de titres (facturation à tort notamment en matière de formation continue lorsque manquent les attestations de présence) viennent augmenter les charges de 35k€ alors que des annulations de dépenses accroissent les produits de 114k€ (reliquat des bons de commande établis pour un montant supérieur à la dépense réalisée).



Graphique 1 : résultat patrimonial



A l'issue du BR2, le résultat patrimonial est évalué à 649k€ soit une hausse de 542k€ par rapport au BR1.

Tableau H : Détermination de la CAF

	Réalisé 2019	BR1 2020	BR2 2020	Ecart BR2 2020 / BR1 2020
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	6 643 575	106 425	648 923	542 498
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 442 102	11 635 695	12 033 594	397 899
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 364 025	5 832 350	-	- 5 832 350
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	1 500	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	6 408 296	-	7 025 704	7 025 704
= CAF ou IAF*	11 311 856	5 909 770	5 656 813	- 252 957

La capacité d'autofinancement (CAF) baisse sous l'effet du résultat et de l'actualisation des dotations et reprises aux amortissements, dépréciations et provisions. Elle s'établit, au final, à 5 657k€.

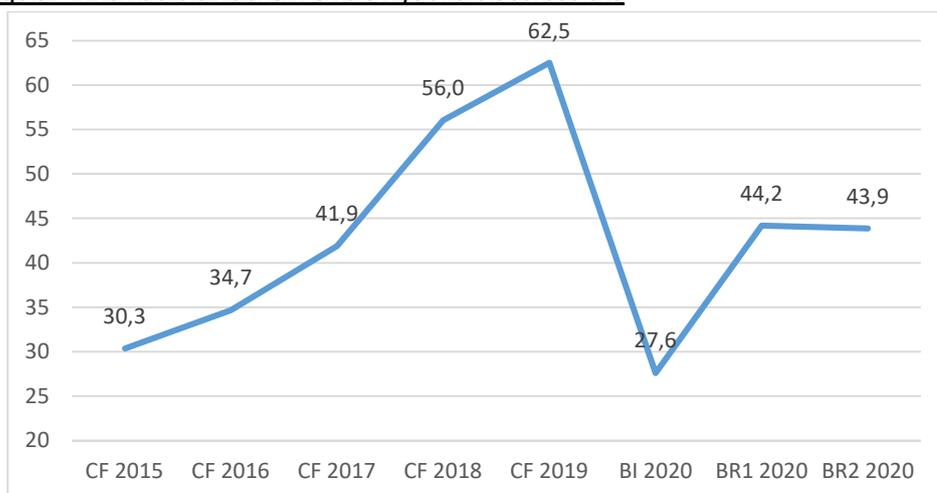
Tableau I : Situation patrimoniale 2020 en droits constatés et évolution du FDR

EMPLOIS	Réalisé 2019	BR1 2020	BR2 2020	Ecart BR2 2020 / BR1 2020	RESSOURCES	Réalisé 2019	BR1 2020	BR2 2020	Ecart BR2 2020 / BR1 2020
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	11 311 856	5 909 770	5 656 813	- 252 957
					Financement de l'actif par l'Etat	600 401			-
Investissements	13 937 612	20 294 880	19 029 729	- 1 265 151	Financement par des tiers autres que l'Etat	4 273 363	5 629 808	4 510 506	- 1 119 302
					Autres ressources	1 775 044			-
Remboursement des dettes financières					Augmentation des dettes financières	-			-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	13 937 612	20 294 880	19 029 729	- 1 265 151	TOTAL DES RESSOURCES (6)	17 960 663	11 539 578	10 167 319	- 1 372 259
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)	4 023 051				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6) - (6)		8 755 302	8 862 410	

Le prélèvement sur le FDR augmente de 107k€ entre le BR1 et le BR2 pour atteindre 8 862k€.



Graphique 2 : fonds de roulement en jours décaissable

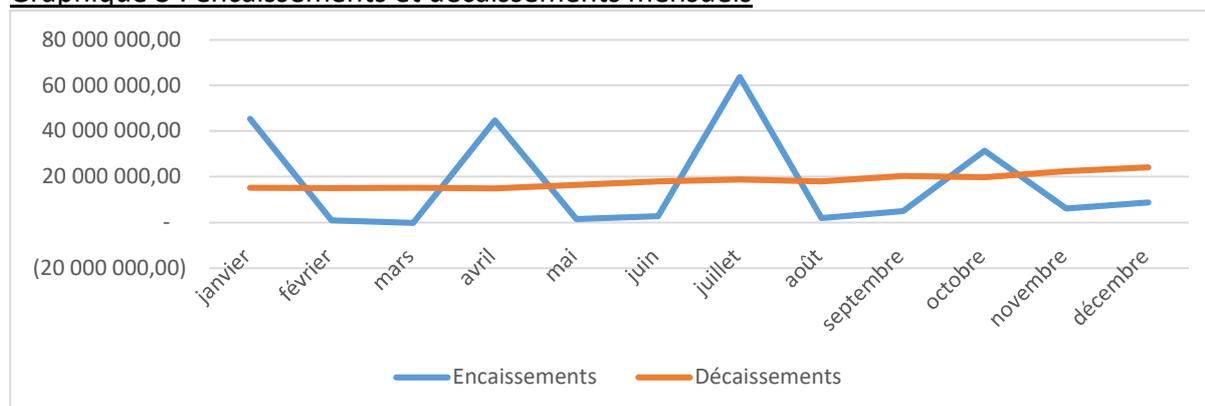


Le FDR total de l'URCA s'établit à 23 873k€, soit 43,9 jours de financement des dépenses de fonctionnement décaissables contre 23 981k€ soit 44,2 jours au BR1. Il permet ainsi de laisser l'établissement au-dessus du seuil de sécurité de 30 jours.

3.2. Plan de Trésorerie

Le plan de trésorerie de l'établissement présente des récurrences propres à l'activité de l'URCA.

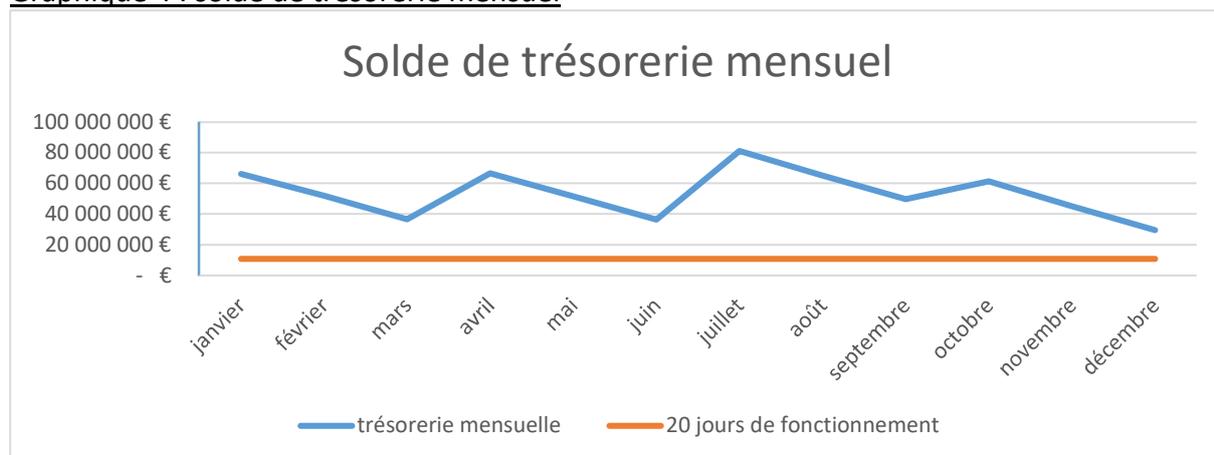
Graphique 3 : encaissements et décaissements mensuels



Le rythme des décaissements mensuels est assez stable avec une légère progression en fin d'année en lien avec la clôture. En effet, la dépense mensuelle principale de l'établissement est la paie ce qui explique la stabilité des décaissements d'un mois à l'autre, alors que la courbe des encaissements présente des pics lors des versements de la SCSP.



Graphique 4 : solde de trésorerie mensuel



La trésorerie ne présente pas de tension particulière, elle affiche un niveau final à 29 944k€ soit 55 jours de fonctionnement.

3.3. Tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Les dépenses de la Recherche et du PIA AILES ont été reportées à 2021 pour 643k€ en fonctionnement et 98k€ en masse salariale permettant d'afficher un solde de trésorerie fléchée toujours très excédentaire de 2 283k€.

3.4. Tableau des opérations pluriannuelles

Les tableaux des opérations pluriannuelles ont été impactées des décalages des conventions de recherche de 2020 sur 2021 pour 616k€ en dépenses.

Par ailleurs, afin d'enrichir l'information des administrateurs, des opérations significatives se dénouant dans l'année et déjà prévues en BI mais non présentées dans les tableaux 9 et 10, ont été intégrées pour l'exercice 2021. Ainsi, en matière patrimoniale ont été détaillés la salle blanche de l'INSERM, les branchements du bâtiment PYXIS et de STAPS, l'espace de coworking et d'e-learning de l'IUT de Reims. En matière numérique, figurent le premier équipement du siège et des dispositifs de captation légère.

Enfin, les projets CPER ont été ajoutés pour un total de 8 326k€ avec notamment l'extension du pôle santé (4 190k€), le pôle agro-numérique (2 716k€), STAPS Croix-Rouge (990k€) et l'ESI Reims commençant (430k€) en 2022.



3.5. Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Tableau J : Réconciliation du fonds de roulement et du solde budgétaire

	BR1 2020	BR2 2020
Variation du fonds de roulement (1)	-8 755 302	-8 862 410
Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires (2)		79 058
Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires (3)	-2 692 144	-3 692 639
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	-2 106 607	-3 107 102
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-1 085 537	-1 085 537
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	500 000	500 000
Solde budgétaire = 1 - 2 - 3	-6 063 158	-5 248 829

Ce tableau permet de faire le lien entre le solde budgétaire et le fonds de roulement qui intègre les écritures d'inventaire décrites plus haut. Dans ce présent BR, le fait significatif est la progression des produits constatés d'avance de 1 000k€ au titre des décalages en dépenses alors que les recettes correspondantes seront encaissées en 2020. Il s'agit pour l'essentiel du PIA Ailes, des conventions de Recherche du projet Région de l'IUT de Reims.

